

Parcours

la Newsletter
du Clos du Nid

édito

Une Association comme « Le Clos du Nid » agit dans un écosystème complexe, traversé de nombreuses interactions opérées entre de nombreux acteurs. Son action sera d'autant plus pertinente et visible qu'elle s'inscrit dans une dynamique d'alliances objectives avec l'ensemble des protagonistes des champs sanitaire et médico-social. Ainsi, les liens qu'elle entretient avec les Usagers, leurs familles ou les autorités publiques, sont une force dont le seul but est d'améliorer de manière continue la Qualité de Vie des Personnes en situation de Handicap. C'est également dans ce but que des coopérations entre les opérateurs du secteur deviennent indispensables à des degrés divers et selon des modalités éventuellement différentes. Chaque partenariat doit être pensé afin de rechercher le seul intérêt des Personnes accompagnées. Par conséquent, chaque coopération doit être différente.

Notre Association a vécu, vit et devra vivre des rapprochements avec tous ceux et celles qui agissent pour le bien-être des Personnes en situation de Handicap et qui ont un lien de proximité avec elles. C'est pour ces raisons qu'il est apparu indispensable pour notre Association d'engager et opérer une Fusion/Absorption en 2010, d'être à l'initiative de la création d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale des établissements de Lozère élargi en 2012 et aujourd'hui, de mettre en place des « Pôles de Compétences Partagées » communs avec « l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux ». Malgré leurs singularités, ces deux acteurs sont riches de compétences pointues dans des domaines variés et complémentaires. C'est donc en toute logique qu'il nous est apparu indispensable de maximiser ces compétences en les partageant et en les mutualisant au profit des deux Associations.

C'est ainsi que nous construisons depuis ce mois de janvier un modèle innovant de partage de compétences entre acteurs du champ du Handicap. Je vous laisse découvrir dans ce troisième numéro de « Parcours » comment ces « PCP », comme il convient désormais de les nommer, sont mis en place et quelles sont les perspectives de ce dispositif d'avenir.

Docteur Jacques BLANC,
Président de l'Association « Le Clos du Nid »



Quand le développement durable prend tout son sens

Si les questions environnementales font aujourd'hui partie des priorités pour bon nombre de nos concitoyens, reconnaissons que le fait de vivre dans un département comme celui de la Lozère, doté d'un patrimoine naturel riche et encore préservé, nous rend encore plus sensibles à ces sujets. Individuellement, les Usagers de nos Établissements et Services contribuent déjà à la préservation de l'environnement (cf. Parcours n°1). A son tour, l'Association a fait le choix de s'engager dans cette voie.

Entre 2007 et 2010, des chaudières bois ont ainsi été installées dans 9 de nos Établissements. Ce mode de chauffage y entre désormais pour 75 à 90 % des énergies consommées (le fioul et le propane sont utilisés comme énergies d'appoint).

A l'heure des premiers bilans, on peut dire que si l'investissement initial est important, les économies d'énergie qui en découlent sont gagnantes : à coût constant de l'énergie, l'utilisation d'une chaudière bois est rentable au bout de 7 à 12 ans. Soulignons que les subventions perçues de l'ADEME, du FEDER, du Conseil Général de la Lozère et de la Région Languedoc-Roussillon, participent à ce bon résultat. S'agissant d'évaluer l'impact de ce changement de ressource énergétique sur l'environnement, le résultat est sans appel : 1251 tonnes de CO₂ non rejetées dans l'atmosphère par an ! Pour être plus concret, c'est l'équivalent de la consommation de 450 voitures parcourant 15 000 km/an !

Autre élément important : le combustible utilisé est produit par le Pôle Bois (ESAT La Colagne) à partir notamment de ses déchets !

En termes de développement durable, la démarche engagée par « Le Clos du Nid » constitue un exemple à suivre : utilisation performante de fonds publics (amélioration du bilan énergétique des Établissements et Services), valorisation de déchets et soutien au tissu économique local.

Le Clos du Nid

Parcours n°3 - avril 2013

est édité par la Direction Générale de l'Association « Le Clos du Nid »,
Quartier de Costevieille - 48100 Marvejols - Tél. : 04.66.32.03.11 - Fax : 04.66.32.18.80
Email : contact@closdunid.asso.fr - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Sébastien Pommier

Rédaction : Sidonie Farjon, Direction Générale du Clos du Nid

Conception graphique, réalisation : Séverine Urbin

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Numéro ISSN : 2263-9314

Coordination des MAS : une étape incontournable



MAS La Luciole

L'Association « Le Clos du Nid » gère trois Maisons d'Accueil Spécialisées : MAS La Luciole, MAS Aubrac et MAS d'Entraigues. En droit, ces établissements ont pour objet « d'accueillir des Personnes en situation de Handicap n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie ». Au-delà de cette conception normative, il existe une grande diversité des populations accueillies et donc, des prestations proposées par chacun des établissements.

Les MAS gérées par « Le Clos du Nid » s'intègrent parfaitement dans cette diversité. Chacune d'entre elles assure un accompagnement différent, adapté aux

besoins des personnes accueillies. Les besoins et les attentes des Usagers étant en constante évolution, les directeurs des MAS ont entrepris un travail de fond : à partir des conditions d'accueil proposées aujourd'hui, réfléchir aux améliorations possibles et anticiper pour demain et après-demain. Tout ce travail passe par une phase nécessaire : la coordination.

Afin de mieux appréhender les ressemblances et les différences qui existent entre les établissements, pour mieux comprendre la proposition d'un accompagnement différent, une étude sur les populations accueillies est actuellement en cours.



MAS d'Entraigues

Tout ce travail est également lié à la mise en application du décret du 20 mars 2009 relatif aux « obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des Personnes Adultes Handicapées n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie » (devenu D344-5-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles), qui vient renforcer les obligations des MAS et des FAM en matière de droits des Usagers.



MAS Aubrac



LE FAM DE BERNADES "SOUS LA LOUPE" DE L'ANESM

LE FAM DE BERNADES A ÉTÉ REPÉRÉ ET CHOISI PAR L'AGENCE NATIONALE DE L'EVALUATION ET DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ANESM) POUR FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE DE TERRAIN. CE TRAVAIL SERVIRA À ALIMENTER LES RÉFLEXIONS DE L'AGENCE, CHARGÉE DE L'ÉLABORATION DE LA "RECOMMANDATION DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES RELATIVES À LA QUALITÉ DE VIE EN MAS/FAM"



(VOLET N°2, RELATIF À LA VIE QUOTIDIENNE ET AUX ACTIVITÉS). POUR « LE CLOS DU NID », CETTE ENQUÊTE CONSTITUE UNE DOUBLE OPPORTUNITÉ : DÉMONTRER SON SAVOIR-FAIRE ET LE PARTAGER.

CULTIVER LA SOLIDARITÉ EN LOZÈRE

Episode 1

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE EN LOZÈRE FONT PARTIE DES PROJETS QUE « LE CLOS DU NID » A VOCATION À SOUTENIR. C'EST DANS CE CADRE QUE NOTRE ASSOCIATION PROJETTE DE METTRE À DISPOSITION DES "JARDINS DE COCAGNE" UNE PARTIE DE SES TERRAINS SITUÉS SUR LA COMMUNE DE PALHERS POUR Y INSTALLER DES JARDINS MARAÎCHERS BIOLOGIQUES. LEUR VOCATION ? A TRAVERS LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE LÉGUMES BIOLOGIQUES (PROPOSÉS SOUS FORME DE PANIERS HEBDOMADAIRES À DES ADHÉRENTS-CONSOUMMATEURS), PERMETTRE À DES ADULTES EN DIFFICULTÉ DE RETROUVER UN EMPLOI ET DE (RE) CONSTRUIRE UN PROJET PERSONNEL.



Pour + d'infos : www.reseaucocagne.asso.fr

Episode 2

LA MAS DE BOOZ, GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION "LES RÉSIDENCES LOZÉRIENNES D'OLT" SE LANCE DANS LA RÉNOVATION DE SON BÂTI, OPÉRATION QUI VA SE DÉROULER SUR 18 À 20 MOIS. PENDANT CETTE PÉRIODE, ET AFIN DE PERMETTRE LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ, LES USAGERS ET LE PERSONNEL DE LA MAS DE BOOZ SERONT ACCUEILLIS PAR « LE CLOS DU NID » DANS SES LOCAUX DE GRÈZES ET AU SEIN DE L'EATU "LA MAISON DES SOURCES".



La maison des Sources accueillera une partie des Usagers de la MAS de Booz.

AU-DELÀ DE L'AIDE APPORTÉE À UNE "ASSOCIATION AMIE" POUR LUI PERMETTRE DE POURSUIVRE SON ACTIVITÉ, GAGEONS QUE CETTE EXPÉRIENCE SERA PROPICE AUX ÉCHANGES DE PRATIQUES, SOURCE D'ÉVOLUTION ET DE PROGRÈS POUR NOS ORGANISATIONS.

zoom sur...

Les Pôles de Compétences Partagées (PCP), un dispositif innovant

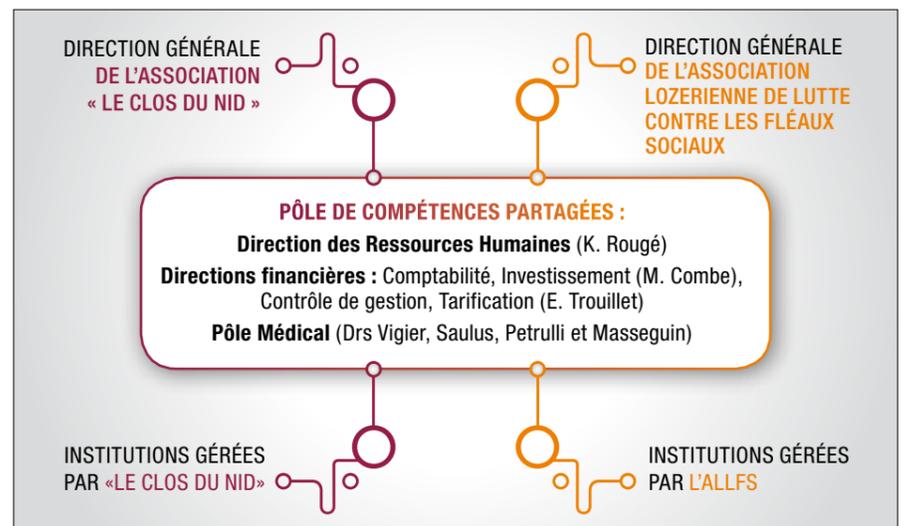
L'Association « Le Clos du Nid » entretient de longue date des relations enrichissantes avec les Associations du département de la Lozère qui comme elle, agissent auprès des Personnes en situation de Handicap. Ceci est particulièrement vrai s'agissant de « l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux » (A2LFS), dont le territoire d'action est similaire et dont les complémentarités impliquent des relations entre professionnels pour répondre au plus près aux besoins des Usagers.

Les organisations récentes des deux Associations les ont conduites à un rapprochement de leurs instances décisionnaires puisque plusieurs des administrateurs des deux entités (dont le Président Jacques Blanc) sont communs. Dans l'intérêt des Usagers et Patients de chacune de ces Associations, ainsi que pour répondre aux orientations des Politiques Publiques, il est apparu opportun de mutualiser des fonctions support et de permettre aux fonctions médicales « historiques » de chacune d'entre elles d'intervenir auprès des Usagers de l'autre Association.

MUTUALISATION DES FONCTIONS SUPPORT :

Dans deux domaines supports de la gestion des Associations - Direction des Ressources Humaines et Direction des Affaires Financières - la mutualisation est apparue comme pouvant être mise en place rapidement et efficacement. Les deux partenaires peuvent désormais s'appuyer sur l'expertise d'un Directeur des Ressources Humaines commun (M. Karl Rougé) et d'une Direction des Affaires Financière. Cette dernière a la particularité d'être bicéphale, parce qu'agissant dans deux champs d'actions différenciés, bien que complémentaires : Comptabilité, Fiscalité et Trésorerie (Mme Magalie Combe), Contrôle de Gestion et Tarification (Mme Emmanuelle Trouillet).

Désormais, chacun de ces professionnels partage équitablement son temps de travail entre les deux Associations.



MUTUALISATION DES FONCTIONS MÉDICALES :

Les Histoires de « l'A2LFS » et du « Clos du Nid » ont pris des voies différentes s'agissant de l'accompagnement des Personnes en situation de Handicap. Du côté de « l'A2LFS », c'est le versant somatique, instillé par le Docteur Deframont, qui prime, tandis que pour « Le Clos du Nid », la psychiatrie a un rôle majeur dans l'accompagnement, puisque son histoire est intimement liée au Docteur Tosquelles. Si aujourd'hui, ces deux types d'accompagnement sont présents dans les deux Associations, il s'agit d'aller plus loin : que chacune apprenne de l'expérience de l'autre, afin d'apporter aux Usagers des réponses globales. C'est pourquoi il est apparu essentiel de partager les com-

pétences de chacune. « Le Clos du Nid » met donc à disposition de « l'A2LFS » son Médecin Psychiatre Conseiller Technique, le Dr Saulus, et le Dr Petrulli, Médecin Psychiatre, intervenant auprès des Usagers. Pour sa part, « l'A2LFS » met à disposition du « Clos du Nid », son Médecin Référent Médical, le Dr Vigier, médecin physique et de réadaptation de formation, et le Dr Masseguin, médecin généraliste.

L'ensemble de ces mutualisations permettra une assise plus importante pour ces Associations gestionnaires qui ne peut être détaché de leur inscription dans un schéma d'intervention global dans des fonctions de « Recherche, Développement et Qualité » au sein du GCSMS des établissements de Lozère et de lobby au travers de l'UNAPH.

Les droits des Usagers des ESSMS

Chapitre 1 : Le Conseil de la Vie Sociale

La question des droits des Usagers est devenue décisive dans les établissements médico-sociaux depuis la loi du 2 janvier 2002. La rénovation de l'action sociale et médico-sociale a institué des droits particuliers aux Usagers qui jusque là bénéficiaient quasiment exclusivement du droit commun. Parmi ces droits figure la participation à la vie de l'établissement ou du service, par l'intermédiaire d'instances créées à cet effet.

Sauf cas particulier, c'est le Conseil de la Vie Sociale (CVS) qui permet cette participation.

CONSTITUTION DU CVS

Il est constitué de différents collèges : collège Usagers, collège Familles et Représentants légaux, collège Salariés de l'établissement, et collège Organisme gestionnaire.

Dans la pratique, les représentants sont élus par les personnes dont ils assurent la représentation. Les collèges Usagers et Familles doivent présenter un nombre de représentants plus important que celui des autres collèges. Le directeur de l'établissement ou du service, ou son représentant, siège au CVS avec voix consultative. Un représentant de la commune du lieu d'implantation de l'institution peut assister aux débats. Un tiers peut également être invité à titre consultatif selon l'ordre du jour.

RÔLE DU CVS

Il donne son avis et peut faire des propositions sur les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement (vie quotidienne, activités, animation socio-culturelle, projets de travaux ou encore conditions de prise en charge).

FONCTIONNEMENT DU CVS

Il est présidé par un représentant du collège Usagers (ou à défaut, Familles) élu par et parmi ce même collège. La mission du Président est d'établir l'ordre du jour (conjointement avec la direction de l'établissement) et de convoquer les membres aux réunions. Un secrétaire de séance est élu par et parmi les membres du CVS du collège Usagers (ou à défaut, Familles). Il peut être assisté administrativement dans la rédaction du relevé des conclusions.

Au sein du "Clos du Nid", ces instances constituent une intarissable source de propositions et participent directement à la politique d'amélioration continue de nos fonctionnements.



© Compagnie du Théâtre S'Amourailles

PLUS DE 80 DES USAGERS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION ONT PU BÉNÉFICIER D'UNE REPRÉSENTATION EXCLUSIVE DU SPECTACLE.

“Le métier d’homme” une conférence, mais aussi un spectacle

Le 11 mars dernier, “Le Clos du Nid” a eu le plaisir d’organiser en étroite collaboration avec la Compagnie du théâtre S’Amourailles et le Conseil Général de la Lozère, une Web conférence d’Alexandre Jollien. L’intervention du philosophe suisse a porté sur “le métier d’homme”, concept qu’il a lui-même imaginé et qui a donné lieu à d’intéressants échanges avec l’assistance. Plus de 160 personnes étaient en effet présentes pour débattre autour de ce thème essentiel “Comment devient-on un homme ?”, sujet qui impacte plus particulièrement les personnes perçues comme “anormales” et notamment les Personnes en situation de Handicap. A l’issue de la conférence a eu lieu la répétition générale du “métier d’homme”, spectacle inspiré par le livre d’Alexandre Jollien, adapté et monté par la Compagnie du théâtre S’Amourailles. Ce spectacle insolite a été conçu avec la participation de divers membres du tissu social local (collégiens, Usagers d’EHPAD, école de Travail Social, etc.), dont les Usagers du FAM de Bernades et du Foyer de Vie L’Horizon (cf. Parcours n°2). Au cours du spectacle, nous avons notamment pu entendre leurs voix enregistrées lors de discussions philosophiques portant sur des thèmes ayant trait au “Métier d’homme”.

A n’en pas douter, cette journée restera pour tous les participants comme une leçon d’humanisme à méditer...



Des artistes de la Colagne en visite au “pays des bulles”

© 9eArt+ photo Jorge Fidel Alvarez



Expo Uderzo In Extenso



Pavillon Spécial Corée



Conférences

Du 1^{er} au 3 février, 6 Usagers du Foyer d’Hébergement La Colagne se sont rendus au 40^e festival international de la Bande Dessinée d’Angoulême, étape ultime du concours de bande dessinée auquel nos 6 artistes avaient pris part en décembre dernier.

Bruno Denouette, éducateur spécialisé, raconte :

« Le samedi, nous avons passé une bonne partie de la journée à visiter des expositions : “Les mondes de Jano” (carnets de voyage en bande dessinée) ; la carrière d’Albert Uderzo, le “père” d’Astérix et Obélix ; “quelques instants

plus tard”, une étonnante expo mélangeant sur un même support le travail d’artistes-peintres et de dessinateurs. Après un menu “BD” pris à la brasserie du coin, nous avons pris la direction du théâtre d’Angoulême pour assister à une conférence sur la promotion de la bande dessinée en Chine. Au cours de cette conférence, deux Usagers de La Colagne ont pris la parole devant un public constitué de professionnels et d’amateurs (pour certains venus de Suède et de Hollande). Ensuite, nous avons assisté à la performance d’un artiste chinois qui nous a montré comment coloriser des dessins par ordinateur. Sa démonstration a donné de nouvelles idées à nos artistes pour le concours de

BD 2013 ! Pour finir la journée, nous sommes “immergés dans la bulle” des éditeurs indépendants et étrangers, espace représentatif de la diversité des styles, thèmes et sensibilités de la BD d’aujourd’hui. ”

Tout au long de ce week-end, en autonomie ou accompagnés de leurs éducateurs, les artistes de La Colagne se sont montrés très réceptifs aux multiples facettes qu’offre le 9^e art. Ils sont revenus des images et des bulles plein la tête, plus motivés que jamais pour participer au concours 2013 et revenir à Angoulême en 2014, pour une exploration encore plus en profondeur du “pays des bulles”.

LE CHIFFRE DU MOIS

218 700

C’est le nombre de repas en liaison froide prévu par “Le Clos du Nid” pour l’année 2013.

FORMATIONS

« LE CLOS DU NID » A MIS EN PLACE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE FORMATION DES CADRES DE SES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. LES PREMIERS BÉNÉFICIAIRES DE CES FORMATIONS VIENNENT D’OBTENIR LEUR DIPLÔME : MARIE-LAURENCE RICHARD ET ANDRÉ PLAZA, CHEFS DE SERVICE EN POSTE AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION SONT DÉSORMAIS TITULAIRES DU CERTIFICAT D’APTITUDE AUX FONCTIONS D’ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D’UNITÉ D’INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS). FÉLICITATIONS À EUX ET BON COURAGE À CEUX QUI SUIVENT !

NOUVEAUX DIRECTEURS

“LE CLOS DU NID” COMPTE DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS AU SEIN DE SES ÉQUIPES.



MME ISABELLE CASTANIÉ-BERTHUIT EST NOMMÉE DIRECTRICE DE L’IME LES SAPINS ET DU SESSAD LES DOLINES,



M. JEAN-LUC ESCALÉ, DIRECTEUR DE L’IMPRO LE GALION.

A N’EN PAS DOUTER, LEURS NOMINATIONS CONSTITUENT UN PLUS POUR LE “DISPOSITIF ENFANCE” (COMPOSÉ DES TROIS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉJÀ CITÉS), PUISQUE L’UN COMME L’AUTRE Y ASSURAIENT DÉJÀ LES FONCTIONS DE DIRECTEURS ADJOINTS.

Décès de Patrick Salaville

PATRICK SALAVILLE NOUS A QUITTÉ SOUDAINEMENT LE 15 FÉVRIER DERNIER. SA VIE A ÉTÉ UN ENGAGEMENT CONTINUEL AU SERVICE DES AUTRES. SES QUALITÉS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES LAISSERONT UN GRAND VIDE AU SEIN DE L’ASSOCIATION. IL Y AVAIT DÉBUTÉ COMME MÉCANICIEN, AVANT D’EN DEVENIR, À FORCE D’ENGAGEMENT ET DE FORMATION, LE RESPONSABLE SÉCURITÉ.

Agenda

17 MARS 2013

Réunion des Directeurs

22 MARS 2013

Réunion des Chefs de Service

23 MARS 2013

Formation Permanente des Cadres Non Thérapeutes

29 MARS 2013

CCE

4 AVRIL 2013

Réunion des Assistants de Service Social

23 AVRIL 2013

CCE

25 AVRIL 2013

Réunion du Bureau de l'Association

26 AVRIL 2013

Réunion du Conseil d'Administration de l'Association

26 AVRIL 2013

Réunion de l'Assemblée Générale de l'Association

11 JUIN 2013

Réunion des Psychiatres

13 JUIN 2013

Réunion des Psychologues

14 JUIN 2013

Réunion des Directeurs

21, 22 ET 23 JUIN 2013

Jubilé du Foyer d'hébergement La Colagne

27 ET 28 JUIN 2013

Séminaire des Cadres

10 SEPTEMBRE 2013

Formation Permanente des Cadres Non Thérapeutes

zOOm sur... "Quand la Musique est bonne !"



SOUS L'IMPULSION D'UNE STAGIAIRE ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, 3 USAGERS DE LA MAS D'ENTRAYGUES ONT ASSISTÉ LE 17 FÉVRIER DERNIER AU CONCERT "COEUR 48", ORGANISÉ PAR (ET POUR) LES RESTO DU COEUR DE MENDE. GRÂCE AUX TUBES DE MICKAEL JACKSON, JEAN-JACQUES GOLDMANN ET ARETHA FRANKLIN, PASCALE, FRANÇOIS ET DIDIER NE SE SONT PAS CONTENTÉS D'ÊTRE SPECTATEURS, MAIS ONT DIRECTEMENT CONTRIBUÉ À CRÉER L'AMBIANCE CHALEUREUSE DU CONCERT.

LA PRESSE EN PARLE...

DIRECTION(S)

N°106 – MARS 2013

LE MAGAZINE CONSACRE TOUT UN ARTICLE À LA NEWSLETTER DE L'ASSOCIATION EN METTANT EN AVANT SON RÔLE D'OUTIL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ET EN SOULIGNANT LE SOIN À APPORTER AU CHOIX ET AU TRAITEMENT DES SUJETS ABORDÉS.

LA LETTRE M

22/01/2013

"LE CLOS DU NID" ANNONCE LA POURSUITE DE SES INVESTISSEMENTS EN 2013 : MÉDICALISATION PARTIELLE D'UN FOYER DE VIE, PÉRENNISATION DE L'EATU, CRÉATION DE LA PREMIÈRE ENTREPRISE ADAPTÉE DE L'ASSOCIATION DÉDIÉE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES, RECONSTRUCTION DE L'IME DE MARVEJOLS.

ACTUALITÉS SOCIALES HEBDOMADAIRES

N°2794 – 25 JANVIER 2013-03-13

A LIRE, UN BEAU REPORTAGE SUR "LA MAISON DES SOURCES", ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE OUVERT PAR "LE CLOS DU NID" EN AVRIL 2010. DÉCOUVREZ LE FONCTIONNEMENT DE CETTE STRUCTURE À PART, QUI "PROPOSE 24 PLACES À DES PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP MOTEUR, MENTAL OU PSYCHIQUE, AYANT BESOIN D'EFFECTUER UN SÉJOUR DE RÉPIT, DE CONVALESCENCE OU D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ À VIVRE EN COLLECTIVITÉ."

COULEURS LOZÈRE

N°19 – MARS/AVRIL 2013

UN DOSSIER TRÈS COMPLET POUR PRÉSENTER LE NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOZÈRE ET PLUS PARTICULIÈREMENT, LES ACTIONS À CINQ ANS QUI SERONT MISES EN PLACE EN DIRECTION DU HANDICAP.

MIDI LIBRE

12/03/2013

FAIRE PASSER UNE LEÇON DE VIE AU TRAVERS D'UN ÉCRAN GÉANT, C'EST LE TOUR DE FORCE QU'A RÉUSSI ALEXANDRE JOLLIEN, PHILOSOPHE SUISSE, EN PARTICIPANT LE 11 MARS DERNIER PAR VISIOCONFÉRENCE À DE PASSIONNANTS ÉCHANGES AUTOUR DES THÈMES DU REGARD DE L'AUTRE, DU SENTIMENT DE SOLITUDE ET D'ISOLEMENT, DE LA PERCEPTION DU HANDICAP, DE LA SOUFFRANCE... AUTANT DE SUJETS QUI ONT RAMENÉ L'AUDITOIRE AU DIFFICILE APPRENTISSAGE DU "MÉTIER D'HOMME", LIVRE ÉCRIT PAR ALEXANDRE JOLLIEN VOICI QUELQUES ANNÉES.

"LE MÉTIER D'HOMME", C'EST ÉGALEMENT LE TITRE D'UNE CRÉATION DU "THÉÂTRE S'AMOURAILLES", DIRECTEMENT INSPIRÉE PAR L'OUVRAGE ET DONT LA RÉPÉTITION GÉNÉRALE A EU LIEU À L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE.

COULEURS LOZÈRE

7 FÉVRIER 2013

LE PÔLE BOIS APPORTE UN SOUTIEN À LA FILIÈRE BOIS ET ALIMENTE LES CHAUDIÈRES DONT SONT ÉQUIPÉES LES INSTITUTIONS GÉRÉES PAR LE CLOS DU NID. RETROUVEZ LA VIDEO SUR : lozere.fr/videos/le-clos-du-nid.html